

VALLÉE D'OSSAU COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID: 064-246400337-20230406-D2023\_44-DE

#### Délibération n°2023-44

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 6 avril 2023)

<u>Date de convocation</u>: 20 mars 2023 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 24 Nombre de délégués votants: 30 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 avril 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes BERGES, MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, LOUSTAU, SASSOUBRE, GABASTON, SANZ.

Présents suppléants : M. ESTURONNE, PINOUT.

<u>Absents ou excusés</u>: Mmes CANDAU, POUEYMIROU-BOUCHET et M. DESSEIN, CARRERE, CARREY, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE, CACHELOU, GARROCQ.

Pouvoirs: Mme CANDAU à M. ESQUER

M. CARRERE à M. VISSE

M. CASADEBAIG à Mme CASSOU

M. CARREY à M. MARTIN

M. MONGAUGE à Mme BLANCHET M. LABERNADIE à Mme BARRAQUE

Secrétaire de séance : M. PARIS

### OBJET: FINANCES - BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO (M14) - BUDGET PRIMITIF 2023

#### RAPPORTEUR: Fernand MARTIN, Vice-Président

Vu l'avis de la commission des finances en date du 30 mars 2023, Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2023 transmis et joint à la présente délibération, Vu le tableau des attributions de compensation pour l'année 2023, joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2023 et de valider les attributions de compensation pour l'année 2023.

Le rapport entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le budget primitif 2023 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

# Investissement

Dépenses : propositions nouvelles 5 004 351,01 € (pour rappel total budget 7 387 209,01 €) Recettes : propositions nouvelles 5 930 323,01 € (pour rappel total budget 7 387 209,01 €)

#### **Fonctionnement**

Dépenses : 11 433 114,05 € Recettes : 11 433 114,05 €

- VALIDE le tableau des attributions de compensations de 2023.

